



## RÉOUVERTURE DE NOS CENTRES DE FORMATION

MARDI 2 JUIN 2020

**Fidèles à nos valeurs d'engagement Qualité et RSE, chez ORSYS, nous nous sommes fortement mobilisés pour reprendre nos actions de formations présentielles tout en remplissant pleinement notre devoir : celui de protéger nos salariés, formateurs, participants et fournisseurs de tout risque de contagion et d'endiguer la propagation du virus COVID-19.**

**En vue de la réouverture, le mardi 2 juin, de l'ensemble de nos centres de formation, nous avons activement travaillé pour vous accueillir dans des conditions sanitaires optimales.**

Nous nous engageons à respecter les impératifs sanitaires suivants :

- **réduction de moitié du nombre de participants** en salle de formation pour respecter une distance d'un mètre minimum exigé entre deux personnes ;
- **plan de prévention et de sensibilisation renforcé** auprès de tous sur les gestes barrières à observer (lavage des mains plusieurs fois par jour, port du masque obligatoire et de gants, distance sociale d'un mètre minimum, etc.) ;
- **installation d'un sas sanitaire** posté à l'accueil : fontaine à gel hydroalcoolique pour la désinfection obligatoire des mains, contrôle de température si nécessaire et mise à disposition de masques et de gants à tous les étages ;
- **dispositifs de marquage au sol pour respecter un mètre minimum** entre deux personnes (dès l'accueil, dans les ascenseurs, ...) et création d'un parcours de circulation à sens unique pour éviter le croisement de personnes ;
- nettoyage et **désinfection complète des locaux chaque jour** et 2 fois par jour pour les « zones sensibles » (poignées de porte, boutons d'ascenseur, etc.) ;
- **affichage des « gestes barrières et bonnes pratiques »** aux accueils, devant les ascenseurs et escaliers, dans les couloirs, sanitaires, salles de réunion, salles de pause... ;
- **pauses adaptées** : le personnel ORSYS, équipé de gants et de masques, s'occupe de la distribution des cafés et autres collations ;
- **mesures sanitaires rigoureuses** appliquées par notre réseau **partenaire de restaurants d'entreprise** : marquage au sol pour respecter un mètre minimum entre deux personnes lors de la circulation, un mètre minimum entre deux personnes à table, port obligatoire du masque et des gants pour leurs employés, installation de vitres en plexiglas devant les caisses et stands-buffets, etc.

**Soyez assurés que nos équipes mettent tout en œuvre pour vous garantir des mesures sanitaires strictes et effectives dans nos centres de formation.**

**Bien entendu, tous nos séminaires et cours à distance restent aussi disponibles !**

**Nous vous remercions pour la confiance que vous continuez à nous accorder.  
Prenez soin de vous et de vos proches.**